**Les décrets de Donald Trump vont-ils provoquer une crise constitutionnelle?**

New Deal podcast en français (14mins) Laurence Nardon, 12 février 2025

<https://www.slate.fr/audio/new-deal/donald-trump-decrets-executive-orders-crise-constitutionnelle-etats-unis-president>

**Les recours se multiplient contre ces «executive orders», et on se demande comment va réagir la nouvelle administration républicaine.**

Depuis son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump a signé une quarantaine de décrets pour mettre en œuvre son programme politique. Certains de ces *«executive orders»* (décrets présidentiels en français) ne semblent pas respecter la Constitution ou pourraient, à tout le moins, dépasser les limites des pouvoirs de la présidence. On pense par exemple aux décrets qui mènent au gel des prêts et subventions fédérales, à l'appel à la démission de 2,4 millions de fonctionnaires fédéraux, à [la fermeture de l'Agence pour le développement international (USAID)](https://www.slate.fr/monde/donald-trump-usaid-humanitaire-hauts-fonctionnaires-suspendus-conges-forces-aides-depenses-publiques-agence-etats-unis-amerique-washington) et, *last but not least*, [à la révocation du droit du sol](https://www.slate.fr/monde/donald-trump-signe-decret-revoquer-droit-du-sol-citoyennete-naissance-nationalite-americaine-immigration-etats-unis-investiture-amendement-cour-supreme).

Les recours se multiplient contre ces *executive orders*. On peut se demander si ces décrets étaient de simples ballons d'essai pour la nouvelle administration, si Trump a préparé des arguments juridiques solides pour les défendre, ou encore s'il compte tout simplement ignorer les décisions de justice qui les bloquent, ce qui nous mènerait sans doute à une crise constitutionnelle.